



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**« Prévention et lutte
contre le harcèlement à l'école »
« Rectorat de l'académie
de Versailles »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°4 lancé en 2011 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : Décrochage scolaire Numéro du projet : APSCO4_11
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Prévention et lutte contre le harcèlement à l'école
Objectifs initiaux : 1/ Transfert de compétences pour tous les cadres de l'académie (chefs d'établissement, inspecteurs, personnels médico-sociaux) sur le climat scolaire. 2/ Développement de dispositifs identifiés de prévention et de lutte contre le harcèlement dans les EPLE.
Public(s) cible(s) : Il s'agit des personnels et des élèves scolarisés de trente-huit collèges de l'académie de Versailles. Au total, 24 298 élèves de collège sont bénéficiaires directs.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Enquêtes de « climat scolaire », en début et en fin de projet, administrées aux élèves de 6 ^{ème} puis de 6 ^{ème} et 4 ^{ème} , utilisées comme instrument de pilotage dans les établissements après le transfert de compétences en direction des équipes de terrain et des cadres de l'académie.
Territoire(s) d'expérimentation : Académie de Versailles, sur les quatre départements de l'académie (Val d'Oise, Hauts-de-Seine, Yvelines, Essonne). Les collèges ont été choisis au sein de trois des cinq catégories de classification opérée par le MENESR. La majorité des collèges antérieurement classés ECLAIR ont ainsi été sélectionnés.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : La méthodologie sert des objectifs ambitieux de transfert de compétences et de développement d'approches de prévention à l'échelle de toute l'académie, ce dès la phase expérimentale.
Partenaires techniques opérationnels : GIP/FCIP de l'académie de Versailles, collèges (40 initialement, 38 effectivement), associations, experts et universitaires travaillant sur l'amélioration du climat scolaire.
Partenaires financiers (avec montants): néant
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 28 mois (2) Durée effective : 34 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Rectorat de l'académie de Versailles Type de structure : service déconcentré du MENESR
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Université Rennes II Type de structure : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Introduction

L'académie de Versailles constitue le territoire scolaire le plus hétérogène au plan national, avec un ensemble de 424 collèges en 2012, scolarisant 231 683 élèves aux profils les plus éloignés, tant en termes de catégories socio-professionnelles des familles, que de résultats scolaires.

Le projet académique 2011-2015 posait l'objectif d'homogénéiser les performances de l'académie, de réduire les écarts, en luttant contre le harcèlement, source de décrochage scolaire. Depuis la fin des années 90, l'académie de Versailles travaille de façon systématique sur ces thématiques, par l'action de son Centre académique d'aide aux écoles et aux établissements, devenu CAAEE-EMS (Equipe Mobile de Sécurité). Sa perception empirique de la prégnance du harcèlement entre pairs dans les phénomènes de violence a été attestée par les résultats de la recherche.

Les établissements expérimentateurs ont été choisis au sein de trois des cinq catégories de classification opérée par le MENESR et également répartis sur les quatre départements (Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise). La majorité des collèges antérieurement classés ECLAIR ont ainsi été sélectionnés.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'expérimentation poursuivait deux objectifs :

Objectif 1 : Transfert de compétences pour tous les cadres de l'académie (chefs d'établissement, inspecteurs, personnels médico-sociaux) sur le climat scolaire

A partir d'un échantillon représentatif de collèges, l'académie de Versailles posait la question de la prévention de toute forme de harcèlement au cœur de la problématique du climat scolaire, afin de développer, à l'issue du projet, une compétence académique *ad hoc* en termes de climat scolaire.

L'amélioration de ce climat repose sur une identification des micro-violences répétées. Elle constitue avant tout une approche collective fondée sur l'amélioration du climat dans les équipes, de la qualité de vie dans les établissements et surtout de la prise en compte individuelle des élèves. Ainsi, l'ensemble des cadres de l'académie ont pu s'approprier les

compétences développées par le CAAEE-EMS depuis 2001 et intégrer ces problématiques au sein des établissements.

L'objectif était donc l'appropriation par les cadres de la méthodologie de l'enquête de victimation et une routinisation de celle-ci. L'enquête de victimation devient ainsi un outil de pilotage de l'EPL.

Objectif 2 : Développement de dispositifs identifiés de prévention et de lutte contre le harcèlement dans les EPL

Le projet proposait d'agir sur la combinatoire des causes de la violence particulière que constitue le harcèlement, dont le climat scolaire est le reflet direct. Deux niveaux complémentaires d'expérimentation fondaient une approche systémique :

- le niveau académique : former les acteurs (cadres, CPE, CAAEE-EMS, médecins et infirmières scolaires, professeurs principaux), démultiplicateurs des actions de prévention et de lutte contre le harcèlement, à l'analyse par facteurs de risques ;
- le niveau des établissements scolaires : selon une démarche pro-active, développant l'empathie dans la communauté éducative.

Au niveau des EPL, la mise en place d'actions de prévention et de prise en charge du harcèlement devait se traduire par des évolutions combinées en termes d'organisation, de ressources humaines, de partenariats et de communication.

Le choix de l'académie reposait sur les leviers mobilisables à savoir :

- les corps d'encadrement et d'éducation, CE, CPE et inspecteurs référents, d'une part : la composition des classes, la gestion de la discipline et la mise en place de normes claires relèvent de leur impulsion ;
- le Centre académique d'aide aux écoles et aux établissements – équipe mobile de sécurité (CAAEE-EMS), entité historique de l'académie sur les questions de prévention de la violence, qui a contribué à la professionnalisation des autres acteurs ;
- la nécessaire cohérence et cohésion modélisantes des adultes d'autre part, comme y insistent de nombreuses recherches (N. Catheline, 2008, Debarbieux, 2008).

Pour ce faire, le projet a permis sur trois ans :

- d'une part, de se doter d'une méthodologie scientifique interne fiable pour mesurer les effets de l'expérimentation et ainsi de développer de nouvelles compétences, des cadres à l'échelle académique, du CAAEE-EMS, des équipes à l'échelle des établissements ;
- d'autre part, de développer des expérimentations à une échelle significative, en invitant les EPL à se saisir des résultats de la recherche dans le domaine du harcèlement en renforçant leurs partenariats locaux ;

- enfin, de développer des plans de formation de grande envergure qui concerneront les établissements de l'échantillon, ainsi qu'un ensemble de personnels éducatifs et de cadres.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Le public visé par l'expérimentation était double :

- d'une part en établissement scolaire : élèves et personnels des 38 collèges expérimentateurs ;
- d'autre part en académie : conseillers techniques SMIS, personnels d'inspection et de direction, CPE et professeurs principaux.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Les bénéficiaires de l'expérimentation étaient :

- les 24 298 élèves scolarisés dans les 38 collèges de l'académie de 2012 à 2014, dont 8 720 élèves questionnés ;
- une partie des parents de deux établissements ayant mené des actions spécifiques visant à un meilleur accueil des familles ;
- les personnels des 38 collèges, ainsi que ceux ayant participé aux modules de formation académique.

Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	APSCO4_11	Nom de la structure porteuse de projet	<i>rectorat de l'académie de Versailles</i>		
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Jeunes	4459	14960	4879	24298	0
Adultes	1790	930	600	3320	
Nombre total de bénéficiaires	6249	15890	5479	27618	

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
10-16 ans	24298
Situation	
Collégiens	24298
Sexe	
Filles	11906
Garçons	12392
2. Adultes	
Qualité	
Parents	600
Enseignants	2000
Conseillers d'orientation-psychologues	20
Conseillers principaux d'éducation	100
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : personnels SMIS et administration	400
Autres : personnels de direction et d'inspection	200

	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Départementale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

2.2. Analyse qualitative

Elèves

S'agissant du nombre d'élèves questionnés, la différence entre le nombre estimé au départ du projet (10 800 élèves) et le nombre d'élèves effectivement interrogés (8 720) est expliquée par :

- des effectifs réels légèrement inférieurs ;
- la défection de deux établissements en début de projet, ramenant le panel de 40 à 38 collèges ;
- les refus de passation ou les absences d'élèves.

L'enquête de climat scolaire a visé les élèves de classe de 6^{ème}, dont la recherche universitaire a montré qu'ils sont les plus victimes de harcèlement. Les élèves interrogés en 2013 l'ont été à nouveau deux ans plus tard (en 2015), en même temps que l'on interrogeait les élèves de 6^{ème} arrivés au sein des collèges à la rentrée scolaire 2014.

Il n'a pas été procédé à un échantillonnage : l'ensemble des effectifs de 6^{ème}, puis de 6^{ème} et 4^{ème} ont réalisé le questionnaire.

La passation des enquêtes a été assurée par des personnels en établissement, préalablement formés et « échangés » entre collèges géographiquement proches.

Les collèges expérimentateurs ont ensuite mené de manière autonome des programmes de prévention, s'adressant à tout ou partie des élèves (interrogés ou non) et faisant appel selon les cas :

- à des compétences internes à l'établissement ;
- à des experts intervenants extérieurs ;
- à des associations spécialisées dans la prévention des phénomènes de harcèlement, la médiation entre pairs, la communication non violente, l'amélioration du climat scolaire.

Parents d'élèves

Ceux-ci sont les parents d'élèves de deux collèges ayant spécifiquement mis en œuvre des actions visant à améliorer l'accueil des familles.

Personnels des établissements et de l'académie

Les personnels ont bénéficié de l'expérimentation soit parce qu'ils :

- exerçaient au sein d'un des 38 collèges ;
- ont assisté à l'un des modules de formation académique ouverts à l'ensemble des agents ;
- exerçaient au sein d'un établissement ayant mis en place une cellule d'écoute pour élèves harcelés ou harceleurs.

3. Bénéficiaires indirects

L'ensemble des parents d'élèves ont été informés de la mise en œuvre d'une expérimentation au sein du collège de leur enfant ainsi que des résultats de l'enquête, à l'occasion des réunions du conseil d'administration ou du CESC le cas échéant. Tous les parents des 8 720 élèves interrogés ont été formellement sollicités afin d'autoriser la passation de l'enquête.

Ils ne sont pas considérés en tant que tels au nombre des bénéficiaires directs.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

1. Préparation du projet

Actions

Au niveau académique

- Présentation du projet aux chefs d'établissements expérimentateurs et aux gestionnaires, le 4 octobre 2012 à Marly le Roi
 - Objectifs du projet ;
 - Méthodologie et déontologie : la méthode climat scolaire avec comme point d'entrée le harcèlement entre pairs ;
 - Fonctionnement administratif et financier.
- Formation à la passation des enquêtes de climat scolaire, le 21 novembre 2012, à l'université de Versailles-St Quentin : présentation approfondie des principes de l'enquête de climat scolaire.
- Finalisation du questionnaire d'enquête en décembre 2012.

Dans les établissements

- Présentation et mobilisation des équipes pédagogiques sur le projet académique et adaptation aux établissements.

Ressources mobilisées

- Au niveau académique, les porteurs du projet associés aux enseignants chercheurs de l'Université Paris Est Créteil (UPEC) : 2 IA IPR de l'académie de Versailles, les personnels du CAAEE-EMS (4 conseillers et le responsable administratif et financier), et 2 universitaires.
- Au niveau local, les équipes de direction appuyées si elles le souhaitent par les IA IPR EVS et le CAAEE-EMS.

Difficultés rencontrées

- Plusieurs mois se sont écoulés entre la sélection des établissements et le démarrage effectif du projet, après la signature de la convention par le FEJ. Plusieurs changements intervenus entretemps à la tête des établissements ont alors retardé, voire dans quelques cas empêché, l'appropriation par les équipes concernées.

Réponses apportées

- Un accompagnement renforcé a été proposé par les IA IPR.

Impact de l'évaluation

A ce stade, l'évaluation avait été présentée dans ses principes, en conformité avec les règles du Fonds d'Expérimentation Jeunesse.

2. Mise en œuvre du projet

Actions

Au niveau académique

- **L'enquête de climat scolaire**
 - Mise à disposition du questionnaire (janvier 2013)
 - Passation d'enquête
1^{ère} phase (janvier à juin 2013) et 2^{ème} phase (mars 2015)
Elle a été majoritairement réalisée par des équipes d'enseignants échangées entre collèges géographiquement proches. Les équipes du CAAEE-EMS étaient en appui.
 - Traitement et analyse des questionnaires
Pour la 1^{ère} phase, ils ont été réalisés par l'UPEC de mars 2013 à janvier 2014.
Pour la 2^{ème} phase, après un transfert de compétences, les personnels du CAAEE-EMS les ont réalisés seuls entre avril et mai 2015.
 - Les restitutions aux chefs d'établissement ont toutes été faites par les conseillers du CAAEE-EMS appuyés à leur demande pour la première phase par un enseignant chercheur de l'UPEC. Dans certains cas, une présentation à l'ensemble de l'équipe pédagogique a été réalisée.

- Des conférences sur l'adolescence durant l'ensemble du projet ont été proposées aux personnels de l'académie.

- Le harcèlement entre pairs
 - Conférences (3 journées en décembre 2014, mars et mai 2015)
 - Formation au traitement des situations de harcèlement en établissement
 - 1 session de 2 jours pour les personnels du CAAEE-EMS et référents harcèlement départementaux,
 - 1 session de 4 jours pour les 17 pôles ressources (circonscriptions, collèges, lycées)Cette formation a été co animée avec l'APHEE et a pour but de mettre en place la méthode « Pikas » en l'adaptant au plan de prévention de chaque établissement.
 - Formation à l'écoute pour les personnels SMIS (janvier 2015) et pour les COP associés (juin 2015)

Dans les établissements

Les actions suivantes n'émanent que des 20 collèges expérimentateurs financés par le FEJ.

- Mise en place de groupes de paroles pour les élèves (3 collèges)
- Formation des élèves et/ou des personnels à la médiation entre pairs (8 collèges)
- Séances de théâtre forum sur diverses thématiques : harcèlement, confiance en soi ; égalité filles/garçons (6 collèges)
- Projet « Empathie » au collège Y. Gagarine de Trappes en collaboration avec la recherche universitaire (O. Zanna)
- Actions sur l'accueil et la relation avec les familles (3 collèges)
- Formation à la communication non violente pour les personnels dans 2 collèges
- Formation à la prévention du harcèlement en direction du personnel
 - 2 collèges ont travaillé avec des structures associatives.
 - Certains collèges se sont rapprochés du CAAEE-EMS pour obtenir une journée de formation à cette problématique.
- Quelques dispositifs connexes :
 - Travail sur le sens de la sanction
 - Voyage d'intégration pour des classes de 6^{ème}
 - Réalisation d'un clip vidéo sur le harcèlement par les élèves
 - Projet « danse et slam »
 - Conception d'une application pour mobile de promotion de la bienveillance.

Ressources mobilisées

- Au niveau académique, le CAAEE-EMS a porté de nombreuses actions en s'appuyant sur son expérience et la formation reçue dans le cadre de ce projet. Il a également fait appel à des experts issus du monde universitaire et associatif.
- Au niveau local, les équipes de direction se sont souvent appuyées sur des prestataires associatifs. Certaines ont engagé un travail pour former les équipes et par là même acquérir des compétences ré exploitables dans le temps.

Difficultés rencontrées

- Le temps rallongé de traitement et d'analyse de la première phase d'enquête a perturbé grandement la mise en place des actions dans les établissements, leur programme d'actions ne pouvant pas s'appuyer sur une lecture préalable des résultats les concernant.
- Le départ des deux chefs de projet a empêché le volet académique de formation de se développer normalement dès 2013.

Réponses apportées

- Une demande de report de six mois pour reculer la date de fin du projet a été acceptée par le FEJ. Cela a permis :

- La poursuite d'actions au sein des établissements qui avaient engagé d'importants projets ;
- La réalisation de l'essentiel des contenus du volet académique de formation ;
- La passation de la seconde phase d'enquête à n+2 comme prévu initialement par le protocole.
- Le volet académique a été renforcé à partir de 2014 : les actions prévues sur trois ans ont été réagencées sur les 2 dernières années.

Impact de l'évaluation

Les établissements choisis pour être évalués qualitativement ont tous, plus ou moins, appréhendé cette venue. La crainte de l'évaluation et de l'observation a très largement fait place à un sentiment de satisfaction au regard de la qualité des échanges avec l'évaluateur.

Interactions avec le droit commun

L'expérimentation a amené les chefs d'établissement et au-delà toute la communauté éducative, à changer de regard vis-à-vis du harcèlement en exploitant une méthodologie climat scolaire, tout en s'appuyant sur les instances et les compétences existantes dans leur établissement, non toujours exploitées.

3. Achèvement du projet

Actions

Au niveau académique

- Transfert au service académique de formation du module de traitement des situations de harcèlement en établissement (avril 2015)
- Organisation d'un séminaire académique de bilan en décembre 2015
- Transfert de compétences pour l'exploitation de l'outil ministériel d'enquête de climat scolaire (au cours de l'année 2015-2016)
- Création d'une formation d'ambassadeur lycéen (première formation le 5 novembre 2015)

Ressources mobilisées

- Le CAAEE-EMS porte en majorité l'ensemble de ces actions de conclusion.

Interactions avec le droit commun

Cette expérimentation a accéléré la prise en compte du phénomène de harcèlement et l'exploitation de la méthode « climat scolaire ». S'agissant de la compétence d'enquête, l'académie est désormais préparée à l'arrivée du nouvel outil national en gestation à la DGESCO.

S'agissant du traitement des situations de harcèlement, l'académie peut compter sur ses compétences pour étendre son action de prévention et de traitement à l'ensemble des écoles et établissements.

La méthodologie « climat scolaire » est désormais une entrée incontournable : une formation est inscrite dans le plan de formation des cadres de l'académie, un volet du futur plan académique lui sera consacré.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Prestataires Artcréation Ecole et Famille Dan Leconteur Mediateur Nouvelle Génération Olympio Cie Masquarades Entrée de jeu CQFD IFAC Centre Babel PEP 92 LFSM AROEVEN Ligue de l'Enseignement Mouv'Mantais C.Vert Allier Génération Médiateur Mécanique de l'instant Séjeunes	Associations	Animation et formation dans les établissements
INFOEX Hélène ROMANO Egide ROYER Isabelle COLLET Association APHEE	Universitaires et experts	Apports théoriques et formation au niveau académique
L'Observatoire Universitaire International Éducation et Prévention (OUIEP) de l'Université Paris Est Créteil (UPEC)	Université	Gestionnaire d'enquête et formation d'une équipe académique

Partenariat avec les prestataires

Le nombre important de partenaires a permis d'avoir une vision de l'offre de ces associations et ainsi de constituer une liste des partenaires possibles. Leur intervention a pu prendre différentes formes. Majoritairement, ce sont des actions de courtes durées qui ont été retenues par les établissements en direction des élèves. Ces actions ont été possibles grâce au financement accordé à ces établissements. Il leur sera difficile de continuer cette collaboration en l'état à la fin du projet. Quelques établissements ont cependant pris le parti

d'initier des actions de formation qui pourront se perpétuer par les compétences acquises tant par les élèves que par les équipes pédagogiques.

Partenariat avec des universitaires et des experts

L'expérimentation exigeait un aller-retour entre le terrain et la recherche. Ce travail a été de deux formes en particulier.

- Par un apport théorique et des échanges de pratiques entre les expérimentateurs et des universitaires ou experts. Ces conférences généralement suivies de travaux en atelier ont permis une prise de recul nécessaire dans la mise en place des projets des établissements.
 - Hélène ROMANO : conférence traitant des adolescents et des conséquences du harcèlement sur leur développement psychosocial.
 - Egide ROYER : Conférence intitulée « la difficulté des garçons à l'école », présentant des pratiques exemplaires en éducation pour faire en sorte que la réussite scolaire des garçons soit équivalente à celle des filles.
 - Isabelle COLLET : conférence sur la promotion de l'égalité filles/garçons.

- Par une « expérimentation dans l'expérimentation »
Un travail en étroite collaboration avec l'APHEE (association pour la prévention de phénomènes de harcèlement) a permis la mise en place de pôles ressources dans le traitement de situation de harcèlement dans 17 écoles ou établissements. A partir du vécu des établissements, une équipe ressource et M. Jean-Pierre Bellon, président de l'APHEE, ont proposé une formation à la méthode « Pikas » intégrée au plan de prévention de leur établissement. Cette méthode, qui traite les situations simples de harcèlement, se concentre sur le ou les harceleurs afin de les faire évoluer dans leur attitude vis-à-vis de leurs pairs.
Cette expérimentation perdurera après ce projet, avec un transfert de compétences du CAAEE-EMS vers le service académique de formation.

Partenariat avec l'Observatoire Universitaire International Éducation et Prévention (OUIEP) de l'Université Paris Est Créteil (UPEC)

Dès le début du projet, un travail en partenariat s'imposait pour transférer la méthodologie des enquêtes de climat scolaire aux futures personnes ressources de l'académie. Si la première phase a été marquée par des temps de traitement trop longs ayant handicapé le déroulement normal du projet, la préparation satisfaisante de la seconde phase a permis au CAAEE-EMS de pouvoir mener celle-ci de manière autonome.

La réalisation de la seconde phase d'enquête fut très positive tant au niveau organisationnel qu'au niveau de l'exploitation des résultats. 8720 questionnaires ont été traités en à peine deux mois et ont permis une restitution de qualité aux 38 établissements dans les délais qui leur avaient été communiqués.

C. Pilotage de l'expérimentation

Deux instances de pilotage académique ont été mises en place :

- Un comité de pilotage stratégique a réuni les deux chefs de projets, le Recteur, un représentant des quatre DASEN, la conseillère technique médecin, deux membres du CAAEE-EMS, un chef d'établissement de chaque département, un responsable du GIP FCIP.

Suivant l'ordre du jour, des membres invités pouvaient prendre part à cette réunion. Le comité de pilotage était réuni chaque année. A l'issue, un rapport d'étape était rédigé.

Un comité opérationnel, émanation du comité de pilotage, formé des deux chefs de projet, de deux représentants du CAAEE-EMS et de membres invités permettait de répondre de manière plus rapide aux questions ou problèmes techniques de l'expérimentation. Un rapport de mi semestre était également rédigé au cours d'une de ces réunions. Un tableau mêlant les données pédagogiques et budgétaires permettait de tenir à des dispositions de tous des informations mises à jour et exploitables pour connaître la situation d'un établissement mais aussi de l'expérimentation.

Un kit d'outils a aussi permis aux établissements de s'affranchir des difficultés organisationnelles.

- Réunions d'étape avec les chefs d'établissement

Réunion annuelle, elle rassemblait l'ensemble des 38 chefs d'établissement et les deux porteurs de projet, le responsable administratif et financier du CAAEE-EMS. Moment d'échanges entre l'équipe de pilotage et les acteurs de terrain, cette réunion permettait d'informer de manière institutionnelle sur l'avancée du projet. Moment d'échanges également entre les acteurs de terrain, permettant de répondre à certaines interrogations mais aussi de diffuser les bonnes pratiques observées chez les uns ou les autres.

D. Difficultés rencontrées

Le départ à quelques mois d'intervalle des deux porteurs de projet initiaux a mis la structure de l'expérimentation en difficulté. Cela n'a pas affecté les établissements mais a généré du retard dans la mise en œuvre du plan académique, qui a néanmoins pu être mené à son terme grâce à l'allongement de six mois obtenu par avenant à la convention.

Dans certains établissements, le changement de personnel de direction a pu déstabiliser pour un moment la poursuite des projets. Les porteurs du projet et l'équipe de CAAEE-EMS ont chaque fois accompagné ces établissements, qui ont pu sauf exception reprendre le cours de l'expérimentation.

Malgré la mise à disposition d'outils, certains établissements ont eu du mal à respecter le cadre qui leur était proposé. Cela n'a pas mis en péril l'expérimentation mais a pu occasionner un surcroît de travail pour les porteurs du projet et/ou le responsable administratif et financier.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Nature des dispositifs : Ils sont de trois types répondant en cela à l'expérimentation.

- La méthode « climat scolaire » et l'exploitation d'une enquête de climat scolaire
- Un dispositif d'écoute dans les établissements
- La mise en place de module de sensibilisation et/ou de formation sur le harcèlement

Ces dispositifs sont adaptables à tous les établissements : écoles, collèges, lycées.

Ils s'appuient sur l'ensemble de la communauté éducative au sens large et n'exigent pas forcément de budgets importants pour être mis en place.

Tous issus de la recherche, ces dispositifs ne viennent pas s'ajouter à des dispositifs existants mais doivent et peuvent s'intégrer dans la vie des établissements.

Spécificités du dispositif par rapport au droit commun :

Au démarrage de l'expérimentation, les pistes évoquées dans le projet étaient novatrices et encore peu pratiquées au sein de l'académie. Cette expérimentation servira d'appui à une généralisation, permettant à notre école de devenir plus accueillante sans pour autant être moins exigeante.

Mise en œuvre de dispositifs issus de l'expérimentation

Enquête de climat scolaire	Formation au traitement de situation de harcèlement en établissement	Formation à la lutte contre le harcèlement.	
<p>Préparation par équipe de direction et CAAEEMS</p> <p>Travail avec le CESC et/ou le CA</p> <p>Passation de l'enquête par les élèves</p> <p>Analyse de l'enquête par le CAAEE-EMS et recherche d'un plan d'action avec l'équipe de direction à l'aide de la méthode climat scolaire</p> <p>Mise en place des actions</p> <p>Passation de l'enquête à n+1 par les élèves</p> <p>Ajustement du plan d'action en fonction des résultats de l'enquête</p>	<p>Présentation aux pilotes</p> <p>Réunion d'information des équipes d'établissement</p> <p>1 journée de formation à la méthode Pikas</p> <p>1 journée de formation à l'entretien</p> <p>1^{ère} journée de retour d'expérience à 3 mois de la 1^{ère} journée</p> <p>1 journée de retour d'expérience à n+1 de la 1^{ère} journée de retour d'expérience</p>	<p>Pour les adultes</p> <p>Module de sensibilisation</p> <p>Mise à disposition d'outils de sensibilisation</p>	<p>Pour les élèves</p> <p>Formation d'ambassadeur lycéen</p> <p>Projet de décliner cette formation en direction des collégiens</p>
		<p>« Labellisation » reconnaissant l'implication des écoles et établissements sur le phénomène de harcèlement</p>	
		<p>Formation à la médiation par les pairs</p>	

B. Enseignements et conditions de transférabilité des dispositifs

Points de vigilance et clés de réussite

Il est important que l'ensemble de la communauté éducative soit partie prenante de la mise en place de ces dispositifs. Une présentation de la démarche et un temps d'appropriation sont nécessaires pour faire adhérer l'ensemble de la communauté à ce changement de point de vue.

L'accompagnement de ces établissements est à prévoir afin de leur donner toutes les chances de réussir : accompagnement pour le suivi de la programmation du projet et pour faciliter la réalisation des différentes actions.

La mobilisation des instances de l'établissement est primordiale pour assurer la pérennité du projet : CESC, CVL ou CVC ou conseil des enfants, Conseil pédagogique, Conseil d'école ou d'administration...

Le caractère systémique de ces dispositifs exige un travail dans le temps qui ne doit pas être interrompu par le simple changement de personnels.

Transférabilité

Le large panel d'établissements de l'expérimentation démontre qu'il est tout fait à envisageable de transférer ces dispositifs dans d'autres établissements.

Enseignements de l'expérimentation

Malgré des débuts compliqués, l'expérimentation a pu être menée à terme. Tant pour la partie établissement, que pour la partie académique, les dispositifs ont pu être mis en place et nous ont apporté quelques informations :

- Sur la partie établissement
 - L'intérêt pour les élèves de répondre à un questionnaire qui leur permet de donner leur avis et leur ressenti sur leur vie au collège.
 - L'objectivité des résultats face aux impressions, ressentis de la communauté éducative.
 - L'importance symbolique de l'enquête vis-à-vis de la démarche « climat scolaire » : démarrage d'un projet, attente des résultats, des propositions d'amélioration qui en découleront, l'assurance du suivi et de l'évolution de ces résultats...
 - Des élèves et des adultes prêts à se mobiliser autour d'un projet commun.

- Sur la partie académique
 - La demande des équipes d'établissement en formation pour traiter les situations de harcèlement et plus largement être sensibilisé à ce phénomène.
 - L'implication des équipes des pôles ressources et la dynamique d'établissement induite.
 - La nécessité de sensibiliser les élèves au phénomène du harcèlement et de manière privilégiée par leurs pairs.

1. Public visé

Le premier public visé est les élèves. C'est pour eux que ces dispositifs sont mis en place afin qu'ils évoluent au sein d'établissements au climat scolaire accueillant. Il faudra associer ou informer au plus vite les familles de l'existence de ces dispositifs pour qu'ils en soient les relais auprès de leurs enfants.

L'ensemble du personnel des établissements doit être inclus dans la mise en place d'un climat scolaire bienveillant. Chacun de sa place peut interagir sur le climat de son établissement. Des outils sont disponibles pour permettre à tout à chacun de s'inscrire dans cette politique d'établissement.

Il faudra être vigilant avec les collègues s'inscrivant dans les pôles ressources. Ils ne doivent pas devenir seulement des spécialistes du traitement du harcèlement mais faire partager leur expérience pour amener le plus de collègues possible à savoir agir face à de telles situations.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Nous ne traiterons que des actions menées au sein des établissements en partenariat avec les associations.

Le nombre important d'établissements retenus dans l'expérimentation n'a pas toujours permis d'évaluer avec précision l'action du prestataire. Cependant, le recours à des partenaires extérieurs n'a pas toujours été exploité de manière optimum dans les établissements et peut poser la question de la répétabilité de l'opération. Il est manifeste que quelques-uns se sont contentés d'utiliser les crédits disponibles dans une simple approche consommatrice de prestations ponctuelles, sans véritable réflexion sur leur fonctionnement d'équipe.

Le besoin de financement, s'il peut faciliter certaines options, n'est pas bloquant pour la mise en place d'un certain nombre d'actions. Il faudrait donc amener les établissements à faire une évaluation fine de leurs ressources (humaines et matérielles) et à une analyse toute aussi fine de leurs besoins (en formation, en matériel...) pour s'assurer d'un retour d'expérience exploitable dans le temps.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Pour permettre un essaimage réussi de la méthode « climat scolaire » mais aussi pour une politique de lutte contre le harcèlement, il est essentiel qu'un pilotage soit organisé à plusieurs niveaux : bien sûr au sein de l'établissement, mais aussi au niveau départemental et académique. L'existence de CESC départementaux et d'un CESC académique serait un gage d'encouragement et de valorisation pour les écoles et les établissements. Un groupe « climat scolaire » pourrait alors s'adosser à ces instances pour aider à la diffusion de la méthode.

Conclusion

L'expérimentation a permis de mettre en valeur la capacité des établissements à répondre à des problématiques avec leurs propres moyens dès lors que l'on a pu leur proposer une méthodologie et des outils à leur disposition.

La mise en place dans chaque établissement d'un large panel d'actions montre bien également l'approche multifactorielle mise en valeur dans la méthodologie « climat scolaire » : le harcèlement entre pairs, la stratégie d'équipe... Chaque établissement n'a pas eu la même réponse en termes d'actions mais visait bien le même objectif. La mobilisation des établissements n'a d'ailleurs pas toujours été en liaison avec l'apport d'un financement.

La mobilisation de certains établissements dans la prise en charge des élèves harcelés, harceleurs et témoins a également montré son efficacité, qu'il faudra néanmoins développer avec des partenaires locaux à même de prolonger cette prise en charge à l'extérieur de l'établissement : efficacité de la prise charge, mais aussi sur le climat scolaire des écoles et établissements, démontrant que l'entrée « harcèlement » dans la méthodologie climat scolaire peut-être pertinente.

Si l'évaluation de ce projet nous apportera peut-être quelques enseignements sur les travaux de chaque établissement, les retours du terrain montrent certains constats :

- Une méthodologie facile à mettre en place dans les écoles et les établissements, s'appuyant sur un diagnostic partagé avec l'outil « enquête de climat scolaire ».
- Un intérêt de la part des élèves par la prise en compte de leurs avis et un sentiment d'appartenance à leur établissement. Remarque vraie aussi pour le reste de la communauté éducative qui accepte alors l'idée d'une évolution de leur pratique ou de leur place au sein de l'école.
- Une accélération de la connaissance du phénomène de harcèlement et de la méthode « climat scolaire »
- L'adoption d'outils et de protocoles pour la réalisation de plan global de traitement et de sensibilisation au phénomène de harcèlement mais aussi la réactivation (voire l'activation) d'instances de régulation du climat scolaire et une priorité affichée du vivre ensemble comme bien commun à développer dans les écoles et les établissements.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 2 sur les actions** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 3 sur les outils** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (*à ne pas insérer au rapport*)

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	APSCO4_11	Nom de la structure porteuse de projet rectorat de l'académie de Versailles			
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	4459	14960	4879	24298	0
Adultes	1790	930	600	3320	
Nombre total de bénéficiaires	6249	15890	5479	27618	

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	24298
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	24298
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandsurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau III	
Niveau I	
Sexe	
Filles	11906
Garçons	12392
2. Adultes	
Qualité	
Parents	600
Enseignants	2000
Conseillers d'orientation-psychologues	20
Conseillers principaux d'éducation	100
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : personnels SMIS et administration	400
Autres : personnels de direction et d'inspection	200

	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)	Départementale
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)	
Régionale (une seule région)	
Inter-régionale (2 et 3 régions)	
Nationale (plus de 3 régions) ?	
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	

Remarques

S'agissant du public élèves, 8720 élèves ont été questionnés. Le reste de l'effectif a bénéficié des actions de prévention mis en place au sein de chaque établissement.

L'effectif de la première année (2012) est constitué des élèves de 6ème interrogés au début de l'expérimentation. A ce stade, les établissements n'ont pas mis en place de programme d'action visant l'ensemble des élèves.

Les bénéficiaires entrés en 2013 représentent l'effectif de l'établissement (à l'exception des élèves premiers bénéficiaires). Les bénéficiaires entrés en 2014 sont constitués des nouveaux élèves de 6ème.

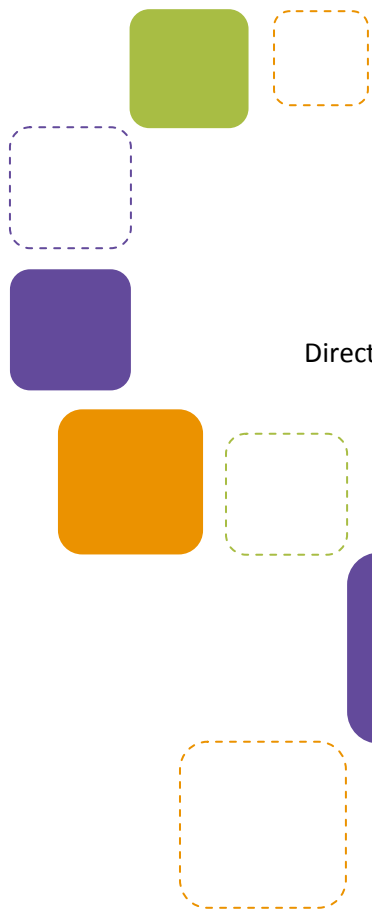
Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	APSCO4_11	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>juin à novembre 2012</i>								
Action n°1	Comité de pilotage (30 juin 2012)		36	15		chef de projet et encadrement académique			
Action n°2	Présentation du projet aux équipes d'établissement (4 octobre 2012)		1 jour	4		chef de projet et direction du CAEE-EMS			
Action n°3	Demi-journée de formation à la passation des enquêtes de climat (21 novembre 2012)		1/2 jour	6		chef de projet, direction du CAEE-EMS et enseignants chercheurs UPEC			location de salle
2. Mise en œuvre du projet	<i>octobre 2012 à juin 2015</i>								
Action n°1	Projet "empathie" (CLG Youri Gagarine, Trappes, d'octobre 2012 à juin 2013)		9	6				accompagnement association Topik	
Action n°2	Passation de la première phase d'enquête aux sein des 38 collèges (janvier à février 2013)		2	36		personnels des établissements et du CAEE-EMS			
Action n°3	Traitement et analyse des résultats de la première phase d'enquêtes (mars 2013 à janvier 2014)		10			enseignants-chercheurs UPEC		traitement et analyse UPEC	
Action n°4	Conférence débat autour du harcèlement et groupes de parole et jeux de rôle (CLG Moulin à Vent, Cergy, décembre 2012)		1 jour					intervention association Artcréation	
Action n°5	Ateliers d'accompagnement sur la relation avec les familles (CLG Moulin à Vent, Cergy, de janvier 2013 à mai 2014)		15			personnels de l'établissement		accompagnement association Ecole et Famille	
Action n°6	Permanences d'écoute pour les élèves (CLG Renoir, Asnières sur Seine de février 2013 à juin 2014)		11	1		psychologue clinicienne		intervenante extérieure	
Action n°7	Conte débat (CLG Jules Verne, Les Mureaux, mars 2013)		1 jour					Intervention Dan Leconteur	
Action n°8	Conférence sur les difficultés des garçons vis-à-vis de la scolarisation (18 mars 2013)		1 jour	1		professeur d'université		intervention Egide Royer	
Action n°9	Réunion d'étape des chefs d'établissement (3 octobre 2013)		1 jour	5		chef de projet et direction du CAEE-EMS			
Action n°10	Formation à la médiation par les pairs (CLG Albert Thierry, Limay, novembre 2013)		1					accompagnement association MANG	
Action n°11	Groupes de parole élèves (CLG Truffaut, Gonesse, janvier 2014)		1					intervention association Artcréation	
Action n°12	Formation des personnels à la communication bienveillante (CLG Paul Cezanne, Mantes-la-Jolie, janvier 2014)		1 jour					intervention association Communiquer avec Bienveillance	
Action n°13	Ateliers sur la prévention du harcèlement (CLG République, Nanterre, janvier 2014)		1					intervention association Olympio	
Action n°14	Théâtre forum sur le thème du harcèlement (CLG Jules Verne, Les Mureaux, janvier et avril 2014)		3 jours					intervention association Olympio, Cie Masquarades	
Action n°15	Groupes de travail sur les relations école/familles (CLG Truffaut, Gonesse, de janvier à avril 2014)		4					accompagnement association Ecole et Famille	
Action n°16	Restitution des résultats de la première phase aux chefs d'établissement (de mars à avril 2014)		2	25		conseillers du CAEE-EMS			
Action n°17	Groupes de parole sur le mal-être (CLG Renoir, Asnières sur Seine, de mars à juin 2014)		4	1		personnel médical		intervenante extérieure	
Action n°18	Théâtre forum sur plusieurs problématiques adolescentes (CLG Paul Cezanne, Mantes-la-Jolie, de mars 2014 à janvier 2015)		8					intervention association Entrée de Jeu	
Action n°19	Formation de professeurs stagiaires à la promotion de l'égalité filles/garçons et de personnels de l'académie sur le thème de la violence et du langage des jeunes (mars et avril 2014)		1 jour	1		professeur d'université		intervention Isabelle Collet	
Action n°20	Théâtre forum (CLG Renoir, Asnières sur Seine, avril 2014 et mars 2015)		2 jours	2		professionnels du théâtre		intervention association Entrée de Jeu et Olympio	
Action n°21	Réunion d'étape des chefs d'établissement (23 septembre 2014)		1 jour	5		chef de projet et direction du CAEE-EMS			
Action n°22	Travail sur le sens de la sanction (CLG Truffaut, Asnières sur-Seine, de septembre à novembre 2014)		3	1				intervention association CQFD	
Action n°23	Sensibilisation et formation des adultes à la lutte contre le harcèlement (CLG Duras, Colombes, septembre à octobre 2014, janvier 2015)		3	3				intervention Institut Européen de la Médiation et IFAC	
Action n°24	Formation de personnels de 17 établissements pilotes au traitement des situations de harcèlement (d'octobre 2014 à juin 2015)		9	10		PVS, conseillers du CAEE-EMS et référent académique		accompagnement association APHEE	
Action n°25	Formation des personnels aux spécificités culturelles de l'accueil des familles, intervention d'une psychologue clinicienne (CLG Paul Eluard, Garges-les-Gonesse, octobre 2014 à juin 2015)		10	2		psychologue clinicienne		accompagnement Centre Babel	

Action n°26	Voyage d'intégration (CLG Jules Verne, Les Mureaux, octobre 2014)	4 jours					PEP92	
Action n°27	Formation de référents sentinelles (CLG Victor Hugo, Nanterre, de novembre à décembre 2014)	1					accompagnement association LFSM	
Action n°28	Formation des élèves et personnels à la médiation par les pairs (CLG Maryse Bastié, Vélizy Villacoublay, de novembre 2014 à juin 2015)	8					intervention associations AROEVEN et Ligue de l'Enseignement)	
Action n°29	Formation des conseillers du CAAEE-EMS au traitement et à l'analyse des résultats d'enquête (de décembre 2014 à janvier 2015)	2	10		conseillers du CAAEE-EMS			UPEC
Action n°30	Théâtre forum sur le thème du harcèlement (CLG les Saules, Guyancourt, décembre 2014)	1 jour	1				intervention association Olympio	
Action n°31	Réalisation d'un clip vidéo sur le harcèlement (CLG Clémenceau, Mantes-la-Jolie, de décembre 2014 à janvier 2015)	2	1		professionnel de la mise en scène		association MouvMantais	
Action n°32	Projet Danse et slam (CLG Paul Eluard, Evry, de janvier à mai 2015)	5	1		professionnel du spectacle		association C.Vert Allier	
Action n°33	Formation à la médiation par les pairs (CLG Paul Eluard, Evry, janvier 2015)	1 jour					intervention Ligue de l'Enseignement	
Action n°34	Journée de formation des personnels SMS de l'Essonne (19 janvier 2015)	1 jour	1		psychologue clinicienne		intervention Human Resources Information	
Action n°35	Formation à la gestion des conflits et médiation par les pairs (CLG Henri Wallon, Garges-les-Gonnesse, janvier 2015)	1	3		professionnels de la médiation		accompagnement association MANG	
Action n°36	Formation des enseignants à l'entretien avec les élèves (CLG Paul Eluard, Garges-les-Gonnesse, juin 2015)	1	1				accompagnement Alter Ego	
Action n°37	Formation à la médiation par les pairs (CLG Sonia Delaunay, Grigny, de mars à juin 2015)	4					accompagnement association MANG	
Action n°38	Formation des élèves et personnels à la médiation entre pairs (CLG Parc de Villero, Mennecy, mars 2015)	1						
Action n°39	Séminaire académique sur la prévention du harcèlement (31 mars 2015)	1 jour	2		Représentante de la délégation ministérielle et psychologue clinicienne		intervention Human Resources Information	
Action n°40	Passation de la seconde phase d'enquête aux sein des 38 collèges (mars 2015)	1	36		personnels des établissements	licences logiciel Sphinx		
Action n°41	Théâtre forum sur le thème du respect (CLG Louis Blériot, Levallois-Perret, avril 2015)	3 jours					intervention association Olympio	
Action n°42	Formation des personnels à la médiation par les pairs (CLG Victor Hugo, Nanterre, avril 2015)	3 jours					accompagnement association Génération Médiateurs	
Action n°43	Traitement et analyse des résultats de la première phase d'enquêtes (avril à mai 2015)	2	16		personnels du CAAEE-EMS	licences logiciel Sphinx	abonnement de 12 mois au module Sphinx Online	
Action n°44	Journée de formation des personnels d'encadrement des Hauts-de-Seine (27 mai 2015)	1 jour	2		Psychologue clinicienne et président d'association		interventions Human Resources Information et APHEE	
Action n°45	Restitution des résultats de la seconde phase aux chefs d'établissement (juin 2015)	1	25		conseillers du CAAEE-EMS			
Action n°46	Théâtre forum sur la confiance en soi (CLG Parc de Villero, Mennecy, juin 2015)	1 jour			professionnels du théâtre		intervention association Mécanique de l'Instant	
Action n°47	Conception d'une application mobile de promotion de la bienveillance (CLG Emile Zola, Suresnes, juin 2015)	1					intervention association Séjeunes	
Action n°48	Formation académique des COP associées aux cellules d'écoute des personnels (26 juin 2015)	1 jour	1		psychologue clinicien		intervention INFOEX	
3. Achèvement du projet	<i>avril à décembre 2015</i>							
Action n°1	Travail pour appropriation par le service académique de formation (DAFPA) du protocole de traitement des situations de harcèlement (avril 2015)	1	3		directions CAAEE-EMS et DAFPA			
Action n°2	Séminaire académique de bilan (décembre 2015)	1 journée						
Action n°3	Transfert de compétences pour l'utilisation du nouvel outil ministériel d'enquête de climat scolaire (novembre 2015)							
Action n°4	Création d'une formation d'ambassadeurs lycéens (septembre 2015)							

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet		APSCO4_11				
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)		
1	Dossier de mise en œuvre administrative et financière du projet	outil de mise en œuvre du projet	chefs d'établissement et gestionnaires	papier et électronique	oui	
2	Mode opératoire de passation de l'enquête auprès des élèves	outil de mise en œuvre du projet	enquêteurs	papier et électronique	oui	
3	Mode opératoire de numérisation des questionnaires renseignés au format	outil de mise en œuvre du projet	analystes CAAEE-EMS	papier	oui	
4	Questionnaire sous forme électronique	outil de mise en œuvre du projet	enquêteurs	électronique	oui	
5	Méthode de formation au traitement des situations de harcèlement en école et établissement	outil de formation	équipes ressources en école ou établissement	papier et électronique	oui	
6	Méthodes de formation à la médiation entre pairs	outil professionnel	équipes d'établissement et élèves	papier	oui	
7	Dossier documentaire sur les ressources en matière d'amélioration	outil professionnel	toute la communauté éducative	électronique	oui	



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

www.experimentation.jeunes.gouv.fr